

# Au domicile mais pas tout seul !

Comme d'autres organismes, la Maison de l'Aide à Domicile, à Lille, propose un accompagnement dans les différentes circonstances de la vie...

L'association *La Maison de l'Aide à Domicile* est née en 1959 à l'initiative de religieuses qui s'occupaient de personnes âgées. Elle n'a cessé de se développer aussi bien dans le domaine de l'aide domestique (entretien du logement et du linge, préparation des repas, courses, promenade) que celui de l'aide directe à la personne (toilette, prise des repas, des médicaments, lever et coucher...). Aujourd'hui, elle emploie près de 700 salariés et prend en charge environ 4000 clients sur les 123 communes de la métropole lilloise. Si elle intervient principalement auprès de personnes âgées ou handicapées, elle s'adresse à tous les publics, y compris pour la garde d'enfants. Depuis peu, elle a développé un service de livraisons de courses et un autre de coiffure à domicile. Elle peut aussi intervenir en cas d'imprévu, pour prendre en charge les sorties d'hôpital ou remédier ponctuellement à la défaillance de l'entourage. Le paiement des prestations se fait directement à l'association, selon un tarif horaire global.

## Une aide au cas par cas

Pour pouvoir apporter une aide adaptée à une personne en perte d'autonomie, une conseillère la rencontre chez elle et évalue précisément ses besoins. « On tient compte de sa santé, de son logement, de l'environnement extérieur, des relations familiales, du voisinage, des autres intervenants éventuels pour les soins », explique Marie-Edith Laffineur. Cette évaluation gratuite permet également de voir si la personne est susceptible de recevoir l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) ou de bénéficier d'un financement auprès d'un organisme de retraite ou d'assurance. Les besoins sont réévalués chaque année. Les intervenants sont choisis en fonction de leur proximité géographique et de leurs compétences : certains ne se chargent que des tâches ménagères, d'autres sont également

auxiliaires de vie, tandis que des aides médico-psychologiques sont à même d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ils peuvent être remplacés par des collègues en cas d'absence, mais chaque salarié a ses propres clients, ce qui permet de créer des liens dans la durée !

FLORENCE TYBOU

LA MAISON DE L'AIDE À DOMICILE, 45, rue des Stations à Lille Tél. 03 20 12 86 86  
[www.maisondelaideadomicile.fr](http://www.maisondelaideadomicile.fr)



David, salarié de la Maison de l'Aide à Domicile, est auxiliaire de vie

## Parmi les nombreuses structures de services à domicile...

Les services d'aide à la personne se sont beaucoup développés ces dernières années. Ils sont proposés par des associations, des entreprises ou des établissements publics. Dès l'instant qu'ils ont obtenu l'agrément « services à la personne », ces différents organismes permettent à leurs clients de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt, au même titre que pour l'emploi direct d'un salarié à domicile.

Les services concernés peuvent être les suivants : travaux ménagers, petit entretien, bricolage, jardinage, assistance informatique, garde d'enfants, soutien scolaire, aide aux personnes âgées ou handicapées...

Le site de l'Agence nationale des services à la personne détaille

ainsi que les coordonnées des enseignes nationales ou locales qui peuvent servir d'intermédiaire.

Sur les sites des fédérations d'associations, on trouve également des informations utiles et les adresses de leurs adhérents : dans le département du Nord, l'UNA regroupe ainsi 47 structures d'aide ou de soins à domicile.

Des renseignements peuvent aussi être obtenus auprès des mairies et des Centres locaux d'information et de coordination.

● Agence nationale des services à la personne

[www.servicessalapersonne.gouv.fr](http://www.servicessalapersonne.gouv.fr)

● Union nationale des associations de l'aide, des soins et des services aux domiciles

● UNA Nord : [www.una-nord.fr](http://www.una-nord.fr)